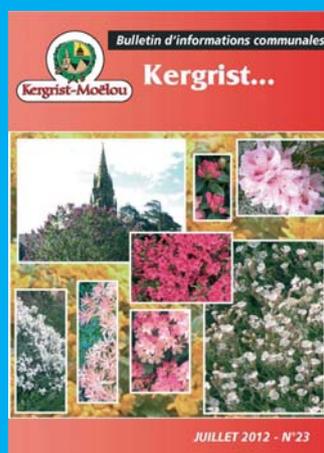
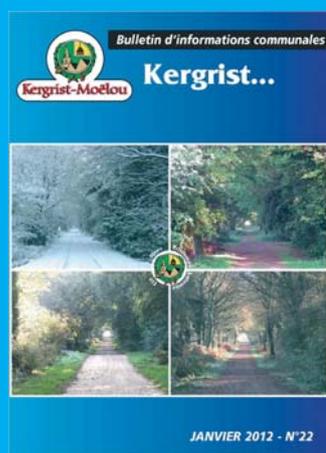
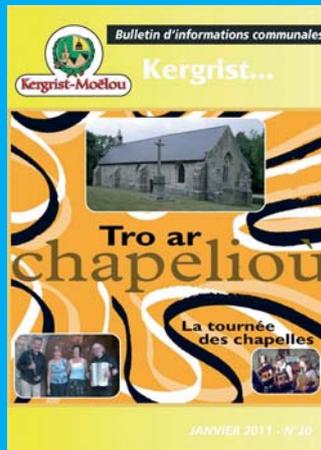
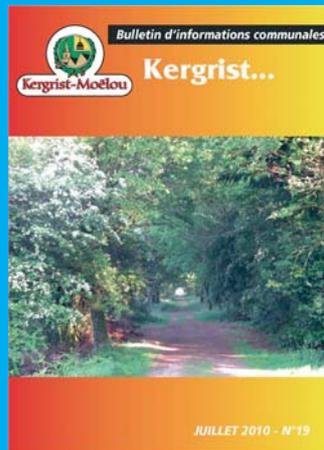
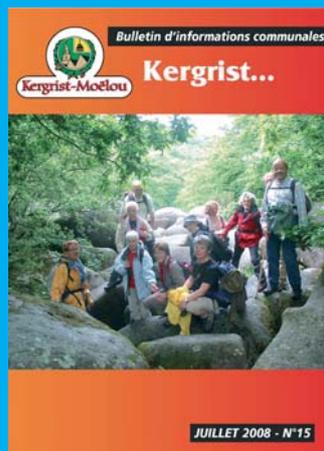
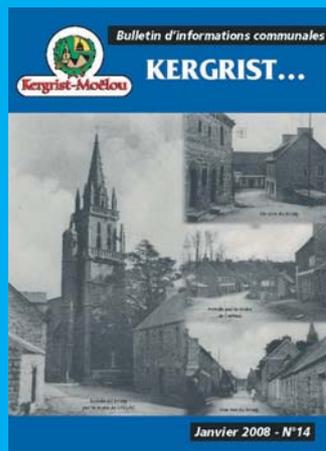




Kergrist...





Les "Gabiers de l'Odet" ont offert un superbe concert de chants de marins à la chapelle de l'Isle lors du pardon. Le public était venu en nombre.



Le pardon de Saint-Lubin a connu également une bonne affluence et son concours de boules a affiché complet malgré l'installation d'allées supplémentaires.



Le club du 3ème Age réunit tous les quinze jours ses adhérents et organise avec succès bals et concours de boules ou cartes.



Repas couscous de l'USK



Soirée Crêpes de l'APE

"KERGRIST..."

NUMÉRO 26 - Janvier 2014

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : **Rétrospective des N° 14 à 25**

Directeur de Publication : **Martine Connan**

Photos : **Laurent Le Corre, Patrick Jégou, Auguste Le Méhauté, Martine Thomas-Hénaff, Page 12 : Parents des Bébés nés en 2013**

Imprimé par **LE FUR Imprimerie - Carhaix**

Mise en page : **Martine Thomas-Hénaff**

Comité de Rédaction de ce numéro : **Connan Martine, Le Corre Laurent, Le Goff Christine, Degioanni Françoise, Thomas-Hénaff Martine, Liot Laurent, membres de la commission communication du conseil municipal,**

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous. Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Depuis Janvier 2013, le bulletin communal transite par le centre de tri de Rennes avant sa distribution... par la poste, d'où un retard dans les boîtes aux lettres.

Mot du Maire

Nous sommes début d'année 2014, le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter leurs meilleurs vœux. Que cette nouvelle année soit pour vous et votre famille joie, bonheur, réussite et surtout une très bonne santé.

Comme prévu, ce journal, du fait des prochaines élections municipales, ne présente que les comptes-rendus de conseils et quelques informations pratiques.

Bloavez Mat



Martine Connan



Soirée de Noël de l'école : "Dans la cour de l'école"



Les enfants de maternelle avaient préparé des "scènes" de la cour de récré, tandis que les élèves de l'élémentaire ont présenté des danses bretonnes sur la scène, avant d'investir la salle et d'inviter le public à les rejoindre dans la danse.

Le père Noël était bien sûr au rendez-vous pour distribuer des confiseries, des jeux éducatifs et des livres...

Sommaire

Pêle-mêle associations	2
Mot du Maire	3
Conseils Municipaux	4-6
Comités d'entraide.....	5
Offices religieux	5
Tarifs communaux	7
Horaires déchèterie.....	8
Pact-HD	8
Le compostage	8
Les points-tri.....	9
MSA d'Armorique	9
CAF.....	9
Le Trad	9
Calendrier des fêtes	10
Toponymie	10-11
Etat-Civil	11
Dates à retenir.....	11
Bébés de l'année 2013.....	12

Mairie

La mairie est ouverte
du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h00
et
de 14h00 à 17h00

La mairie est fermée
le mercredi après-midi.

Un rendez-vous avec le
Maire ou un adjoint est
possible, en prenant
contact à la mairie au

02 96 36 50 11

La poste

Le bureau de poste est
ouvert
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00

02 96 36 50 06



Levée du courrier à 9h
au bourg de Kergrist
et
à St-Lubin

Conseils Municipaux

5 septembre 2013

Multi-Services

Afin que ce commerce en liquidation judiciaire puisse à nouveau être exploité et ne pas perdre la gérance tabac, le conseil décide d'acquiescer le fonds de commerce comprenant :

- Les éléments incorporels incluant la gérance de tabac au prix de 500 €,
- Le matériel d'exploitation au prix de 1 500 € HT,
- L'achat d'une licence IV au prix de 1 500 €,
- La mairie va procéder à des appels d'offres en vue d'une location gérance.

Présentation du rapport sur le prix de l'eau et de la qualité du service public - Année 2012

- Population desservie : 11 300 habitants
- L'eau est distribuée à 4 652 abonnés,
- Production : Ressources propres du syndicat : 562 271 m³ + 415 688 m³ communes avoisinantes,
- Distribution : 421 445 m³ en 2012 soit en moyenne : 102 l/hab/j,
- Prix : un abonné consommant 120m³ payera 373,52€ en 2013 soit une moyenne de 3,11 €/m³, baisse de 0,34% par rapport à 2012.

Bilan : Travaux Ecole

- Les portes et les fenêtres en raison de leur vétusté ont été changées pour un montant de 14 520 € HT par l'entreprise Sarl Meudiet. Ces travaux rentrent dans le cadre du contrat de territoire et sont subventionnés par le Conseil Général à hauteur de 25%.
- La loi PEILLON (loi 2013-595 du 8/07/2013) exige le pavoisement de l'école : devis de 115,56 € HT pour drapeaux.
- L'installation d'un chauffe-eau dans la classe élémentaire pour un montant de 669,42 € HT a été réalisé par l'entreprise Cadiou Thierry.

Question diverse - Vente du broyeur

Annnonce parue dans les journaux, affichage à la mairie :
La mairie a reçu une seule offre d'achat au prix de 800 € de la part de M. LE GOFF Patrick.



Commémoration du 11 novembre



Repas du CCAS le 11 novembre :
Les personnes de la commune âgées de plus de 65 ans, ont partagé le traditionnel repas servi à la salle des fêtes : histoires, chants et danses étaient aussi au rendez-vous...

Conseils Municipaux

10 octobre 2013

Renouvellement Ligne de trésorerie

En attente des subventions allouées pour les travaux de mairie et aménagement du bourg, il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 300 000 €.

Travaux d'aménagement du Bourg-Mairie : Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre

Le montant des travaux définitifs est supérieur au montant initial.

709 134,38 € (dont 11 886 € travaux pris en charge par le CG22) au lieu de 703 446,03 €.

L'architecte Gosselin, demande une révision de ses honoraires par un avenant n°3 d'un montant de 1 563,06 € TTC

Adhésion E-MEGALIS

E-mégalis Bretagne est un syndicat mixte de coopération territoriale qui propose, notamment, une plateforme d'administration électronique offrant des services tels qu'une salle de dématérialisation des marchés publics, un transfert dématérialisé des actes au contrôle de légalité et des flux comptables ainsi que la délivrance de certificat électronique.

Par ailleurs, ce syndicat a également été choisi, par les différentes collectivités parties prenantes à ce projet, en tant que porteur du schéma de déploiement du Très Haut Débit en Bretagne.

Le conseil communautaire de la CCKB a par ailleurs validé le contenu de la première phase de desserte du territoire par la fibre optique.

De ce fait le conseil donne son accord à l'adhésion de la CCKB au syndicat mixte E-mégalis

Avis sur le projet SAGE-Blavet et SAGE de l'Aulne

Pour les 2 projets, il s'agit d'un avis sur le PAGD (Plan d'aménagement et de Gestion Durable) et sur le règlement.

Le PAGD constitue le projet de territoire en matière de gestion de la ressource et des milieux aquatiques et il définit les objectifs ainsi que les dispositions pour les atteindre.

Le règlement est un document qui a une portée juridique forte pour objet essentiellement d'encadrer l'activité de la police de l'eau dans un rapport de conformité.

Dès approbation, les dispositions et les règles des projets s'imposeront aux décisions prises dans le domaine de l'eau par l'État et les collectivités locales et aux documents d'urbanisme.

Malgré l'intérêt porté à la préservation de la qualité de l'eau par l'ensemble du conseil, celui-ci émet un avis défavorable. En effet, les élus considèrent que ce nouveau dossier est trop complexe, et que la préservation des zones humides impose des contraintes pouvant devenir trop lourdes pour le maintien et le développement des exploitations agricoles ou des activités économiques touristiques du territoire.

Achat d'une débroussailleuse

Le conseil retient le devis de M. LUCAS pour un montant de 749,01 € TTC.



Tous les ans, une crèche a été installée à l'église pour les fêtes de Noël.

COMITE D'ENTRAIDE DU KREIZH-BREIZH

Service aide-ménagère
Service portage repas

3, rue de l'école
22480 Sainte-Tréphine

Tél : 02-96-29-22-10
Fax : 02-96-29-22-13

Horaires d'ouverture:
du Lundi au Vendredi
9h00 - 13h00
14h - 16h30

COMITE D'ENTRAIDE Service de Soins

4, rue de la Poste
22340 MAEL CARHAIX

Tel : 02 96 24 71 61
Fax : 02 96 24 65 70

Mail :

maintien-dom.mael-carhaix@wanadoo.fr



Offices religieux

2014

Judi 17 avril 18h00
Célébration du Jeudi Saint
Eglise de Kergrist

Judi 29 mai 10h30
Pardon de Kergrist

Samedi 19 juillet 18h00
Saint-Guillaume

Dimanche 24 août 10h30
Notre Dame de L'Isle

Dimanche 31 août 10h30
Saint-Lubin

École Publique



L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus à la date de la rentrée des classes.

Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 36 53 15



Les institutrices et le personnel de l'équipe pédagogique

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de :

7h30 à 8h50
et de
16h30 à 18h00.
(17h30 le vendredi)

02 96 36 53 15



Travaux en cours

Conseils Municipaux

28 novembre 2013

Contrat de Territoire

Le conseil général a mis en œuvre les contrats de territoire affectant une enveloppe financière pour les années de 2009 à 2015 pour l'ensemble des projets. Les communautés de communes et les communes ont établi leur programmation en choisissant et hiérarchisant leurs projets.

Ainsi, la commune de Kergrist-Moëlou a bénéficié d'une aide de 2 577 € pour la création de l'aire de camping-car, de 21 600 € pour la rénovation de la maison rue de l'église en gîte d'étapes.

En 2012, une revoyure du contrat de territoire, en associant les maires, le président de la communauté et le Conseil Général a permis d'ajouter certains travaux et d'arrêter la liste définitive des projets constitutifs du contrat.

La commune a présenté un nouveau projet dans le cadre de la thématique scolaire (travaux d'isolation de l'école) pouvant ainsi bénéficier d'une aide de 6 250 €.

Nouveaux Statuts du SDE 22

Dans le prolongement de la réunion du Comité Syndical du 29 octobre 2013, le Président du Syndicat d'Electricité nous informe, que celui-ci a adopté les nouveaux statuts du SDE.

La refonte des statuts a pour objet de tenir compte de l'évolution de l'intercommunalité et des nouveaux textes sur l'énergie.

Les principales modifications portent sur :

- des précisions sur la compétence «éclairage public»,
- l'intégration de nouvelles missions d'énergie: en électricité et gaz, en télécommunications,
- l'adhésion possible des EPCI au SDE.

Rapport annuel 2012 - Ordures Ménagères

Les résultats mitigés de 2011 ont conduit à la mise en place de nouvelles actions notamment :

- L'extension de consignes de tri qui en facilitant l'a rendu accessible à plus d'utilisateurs,
- La mise en place d'un programme local de prévention des déchets dont l'objectif est de réduire d'au minimum 7% des déchets produits sur le territoire d'ici 2016,
- Diverses actions comme: l'ouverture d'une Ressourcerie à Rostrenen, une promotion du compostage, une animation scolaire ont été mises en place.

Le bilan de l'exercice 2012, indique une reprise de la baisse tendancielle du tonnage des ordures ménagères résiduelles, un maintien à haut niveau de la collecte des déchetteries, un retour à un tonnage normal de la collecte sélective.

Fonds de Concours CCKB

- Depuis plusieurs années la CCKB propose le versement d'un fond de concours, inscrit au budget comme suit :
- 25 000 € fond de concours investissement,
- 11 000 € fond de concours fonctionnement,
- 4 858 € dotation de solidarité en fonctionnement.

Adhésion CAP-SPORTS

Comme l'an passé, durant l'année scolaire, le dispositif Cap-Sports proposé par le Conseil Général prendra le relais de l'école à partir de 16h30, le vendredi soir. La participation de la commune sera de 0,80 € par habitant.

Question diverse : Contrat CAE

Le conseil décide de ne pas renouveler le contrat CAE.

Synthèse Investissements 2013 (en €uros)

	Budget prévu	Réalisé	Reste
ECOLE	17 367		
Sarl Meudiet		17 365,92	1,08
VOIRIE	64 800		
Brule weickert	Enrobé	38 690,54	
	Bicouche	25 681,95	
AZ	panneau	260,13	
Total		64 232,62	167,38
BATIMENT	42 000		
Garandel	Stèle - cimetière	1 559,00	
	Eglise (Travaux en cours)		33320,00
Cadiou	Electricité chapelle St-Lubin	1 468,69	
Total		3 027,69	
MATERIEL	28 745		
Claas	Chargeur+benne	11 553,56	
Lucas	Broyeur	8 002,44	
Lucas	Débroussailleuse	749,01	
Cadiou	Chauffe-eau	800,62	
LCLT	Ordinateur logiciel	1 645,00	
ATE	Télévision	401,90	
Total		23 152,53	5 592,67
MAIRIE	43 185	43 434,80	-250,00

La Gym : 500 Euros contre l'autisme



Voici un an et demi qu'Alexandre suit la méthode des 3I, méthode d'éveil des personnes souffrant d'autisme basée sur un accompagnement interactif, intensif (5 jrs sur 7) et individuel. Chaque bénévole joue avec Alexandre dans la salle d'éveil sur un créneau de 1h30. Ces personnes viennent d'horizons très différents, sans connaissance préalable de la maladie, chacun apporte son savoir-faire et son savoir-être pour aider Alexandre. Les objectifs, information sur la maladie sont données par un psychologue de l'association AEVE. Dans la salle d'éveil, du matériel ludique et jeux plus physiques servent de support pour amener Alexandre à entrer en communication. Les progrès sont tels qu'Alexandre est de moins en moins dans sa bulle. Il échange plus spontanément avec tout le monde. Il recherche les jeux avec son frère et sa sœur. Il trouve du plaisir en lien avec les autres.

L'action menée par l'association de la gym Kergristoise a permis de verser un chèque de 250 €. Il va participer à la prise en charge des frais de la psychologue et financer de nouveaux supports interactifs dans la salle d'éveil. Marie-Hélène et Sébastien Thoraval recherchent toujours des personnes pour compléter l'équipe de bénévoles déjà en place. Nul besoin de compétence, juste de l'envie de jouer avec enthousiasme pour amener Alexandre vers une meilleure autonomie sociale. Pour tout contact, appeler au 02 96 36 59 90.

Vu le succès de la dernière rando, «La Gym» a fait un don de 500 € comme à son habitude en faveur de la sclérose en plaque. Bravo à vous pour ces 1000 € de don.

La gym a aussi reversé un chèque de 250 € à Mr et Mme Guellec pour l'aide au centre pour autisme où se trouve leur fils Yoann.



Tarifs Communaux

Repas à la cantine

(tarif applicable à partir du 01/09/2013)

Élève.....	2,40 €
Adultes.....	4,75 €
Intervenants extérieurs.....	5,60 €

Garderie

Matin	0,95 €
Soir	1,55 €

Locations

(tarif applicable à partir du 01/01/2014)

	Tarifs Kergristois	Tarifs hors commune
Salle presbytère	45 €	65 €

Salle des fêtes

Petite salle sans cuisine

Réunion.....	110 €
Apéritif dansant.....	95 € 115 €
Lotos, cartes.....	115 € 190 €

Petite salle avec cuisine

Un repas.....	155 € 195 €
Deux repas.....	190 € 225 €
Forfait deux jours.....	210 € 255 €

Grande salle sans cuisine

Réunion.....	170 €
Apéritif dansant.....	115 € 140 €
Bal, Fest-Noz.....	180 € 220 €
Lotos, cartes.....	180 € 220 €

Grande salle avec cuisine

Un repas	210 € 260 €
Deux repas.....	230 € 280 €
Forfait 2 jours, mariage.....	280 € 330 €
Location la veille	75 € 105 €

Goûter du souvenir

	30 € 30 €
--	-----------------

Mobilier :

(autre que salle des fêtes)

La table.....	1,50 €
10 chaises.....	1,50 €
Jusqu'à 50 couverts.....	5,00 €
Au-delà de 50 couverts.....	10,00 €

Gîte de Lozivit :

Forfait si location salle.....	50,00 €
Nuitée (par personne).....	7,50 €
Nuitée(hors commune).....	13,00 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple	80 €
Trente ans double.....	140 €
Cinquante ans simple.....	150 €
Cinquante ans double.....	210 €

Columbarium :

Dix ans	305 €
Vingt ans	457 €
Trente ans.....	610 €

La CCKB vous informe sur le Compostage

 **Déchèterie**

Déchèterie de Rostrenen
ZA de la Garenne
Tél/fax : 02 96 29 24 96

Horaires d'ouverture
du Lundi au Samedi
9h00 - 12h00
13h30 - 18h00

Pour info : Déchèterie de
Saint-Nicolas du Pélem
ZA du Ruellou
Tél. : 02 96 29 76 57

Horaires d'ouverture
du mardi au samedi
(fermée le lundi)
9h00-12h00
13h30-17h00 (hiver)
14h00-18h00 (été)



Pact-HD des Côtes d'Armor
51 rue de Gouédic
BP 430
22004 Saint Briec Cedex 1
Tél. : 02 96 62 22 00
Fax : 02 96 61 84 50

pact.arim.22@wanadoo.fr

Permanence à la CCKB
1er Mardi du mois

de 10h à 12h



Ateliers d'échanges gratuits compostage et paillage



Peut-on tout composter ? Comment s'y prendre ?
Comment utiliser le compost au jardin ?
Pourquoi pailler ? Comment ? ...

Prochaines dates d'ateliers :

Peu importe votre lieu de domicile, inscrivez-vous ou vous le souhaitez !



Samedi 22/02 : Rostrenen
Mercredi 12/03 : St Nicolas du Pélem
Samedi 22/03 : Maël-Carhaix
Samedi 5/04 : Gouarec
Mercredi 16/04 : Rostrenen
Samedi 26/04 : Laniscat
Samedi 17/05 : St Nicolas du Pélem
Mercredi 4/06 : Maël-Carhaix
Samedi 14/06 : Rostrenen



Inscription auprès d'Anne-Fleur à la CCKB au 02.96.29.18.18



Composter, ça me rend service !

569Kg de déchets dans nos poubelles, voilà ce que chacun de nous sur la CCKB produit chaque année. Pourtant des solutions simples et économiques existent pour réduire nos déchets : acheter sans sur-emballages, réparer, vendre, donner au lieu de jeter, composter... c'est si facile !

Le compostage qu'est-ce que c'est ?

C'est la transformation de nos déchets de cuisine et de jardin en compost par la présence de micro-organismes (insectes, bactéries, champignons,...) et d'oxygène.

Pourquoi composter ?

Composter permet de réduire nos déchets de 80kg / an / habitant et d'obtenir un engrais riche, naturel et gratuit pour le jardin.



Comment composter ?

Dans un composteur ou dans un tas dans le jardin, il suffit de mélanger vos déchets de cuisine et de jardin et de les remuer de temps en temps.

Ce que l'on peut mettre au compost 		Ce qu'il ne faut pas mettre 
Déchets de cuisine <ul style="list-style-type: none"> - Epluchures de tous les fruits et légumes (agrumes, légumes,...) - Marc de café avec le filtre - Sachets de thé - Restes de repas (pâtes, pain, riz, légumes, viande, poisson ...) - Coquilles d'œufs - Papier essuie-tout - Mouchoir en papier - Petits bouts de carton brun - Journaux 	Déchets de jardin <ul style="list-style-type: none"> - Tontes de pelouse - Fins branchages et tailles de haies - Paille, foin - Feuilles mortes - Mauvaises herbes - Fleurs et plantes fanées - Ecorces - Sciures et copeaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Grosses branches - Litières pour animaux - Mégots - Charbon de bois - Huile de friture - Produits chimiques - Terre, gravier, cailloux - Poussières d'aspirateur et balayures

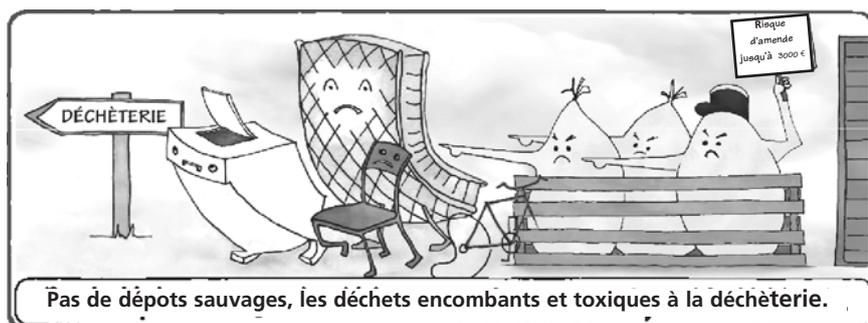
Comment utiliser son compost ?

- En **paillage** : au bout de 3-4 mois
- En **amendement** : au bout de 6-7 mois pour les cultures d'été
- En tant que **compost mûr** au bout de 8-12 mois. Epandre le compost 1 à 5 l/m². Griffier en surface. Ne pas enfouir à plus de 15 cm. Ne jamais semer ou planter directement dans le compost, car il est trop riche.

Vente de composteurs en bois ou en plastique recyclé dans les déchèteries de la CCKB à Rostrenen (02.96.29.24.96) et à St Nicolas du Pélem (02.96.29.76.57) : 10 ou 15 € en fonction de la taille.

Pour info

La CCKB vous informe sur les points-tri



Depuis 2002, les communes ont transféré leur compétence déchets à la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh qui organise la collecte et le traitement des déchets.

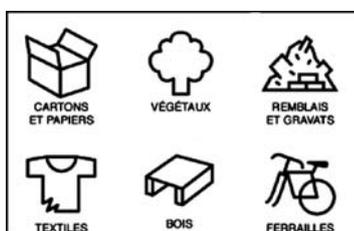
Dans ce cadre, la CCKB met notamment à la disposition des citoyens 3 déchèteries et près de 450 points-tri qui accueillent les ordures ménagères, le verre, et les sacs jaunes de tri sélectif.

Sur certains de ces points-tri, des usagers irrespectueux multiplient des dépôts-sauvages. Ce qu'il faut savoir, c'est que **la gestion et la lutte contre les dépôts sauvages est de la responsabilité de la commune**. Ainsi, ce sont les employés communaux qui ont la charge de gérer ces incivilités, qui pénalisent tout le monde et peuvent valoir une contravention allant jusqu'à 3 000 euros et une confiscation du véhicule.

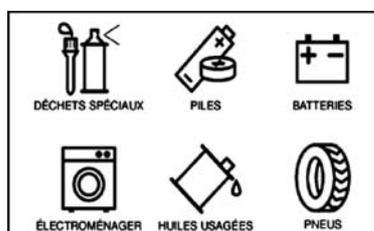
Rappel des principaux déchets qui doivent être déposés en déchèterie :



Les déchets volumineux :



Les déchets toxiques :



Deux conseils pratiques en déchèteries :

- Respectez bien l'affectation de chaque benne : le recyclage des matériaux dépend de la qualité de votre tri.
- Adressez-vous au gardien en cas de doute.



Beau geste de civisme :

Exemple de dépôt sauvage à Saint-Lubin : bâche, tuyau...

Ces dépôts sauvages ne sont pas ramassés par le service ordures de la CCKB, c'est l'employé communal qui doit les transporter à la déchèterie à Rostrenen.

MSA D'ARMORIQUE

12, rue de Paimpont
22025 Saint-Brieuc cedex 1
Tél : 02.96.78.87.00
Fax 02.96.78.87.59

Accueil sans rendez-vous pour vos démarches simples et rapides
du lundi au vendredi de
8 H 30 à 12 H 30
et de
13 H 30 à 17 H 00

Permanence à Rostrenen

16, place Porz Moëlou
22110 Rostrenen
Tél : 02.98.85.79.79
(pour prendre rendez-vous)

CAF

0810 25 22 10

(prix d'un appel local depuis un fixe)

CAF des Côtes d'Armor
Avenue des Plaines Villes
22440 Ploufragan

du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 16h30

(ouvert que le matin en Juillet-Août)

adresse Courrier

Caf des Côtes d'Armor
CAF DES COTES D'ARMOR
CS 10000
22 096 Saint-Brieuc CEDEX 9

OU

www.caf.fr

Accueil à Rostrenen
le mardi de 13h30 à 16h30
cité administrative

Le TRAD

**Transport Rural A la Demande
sur le territoire de la CCKB
0 810 22 22 22**

Tarif : 2€ par trajet
(quelle que soit la distance parcourue)
(4 € l'aller-retour)

Calendrier des fêtes 2014

JANVIER

Vendredi 10 : Voeux
Municipalité

FEVRIER

Dimanche 9 : Concert (17h)
Le Plancher

MARS

Samedi 29 : Concert (21h)
Le Plancher

AVRIL

Samedi 5 : Soirée Créole
APE

Vendredi 11 : Concert (21h)
Le Plancher

Dimanche 13 : Bal

Club du 3^{ème} âge

MAI

Jeudi 29 : Pardon de Kergrist
Comité des Fêtes Kergrist

Samedi 31 : Passage Redadeg
Redadeg 2014

JUIN

Dimanche 15 : Concours de pêche
Comité des Fêtes Kergrist

JUILLET

Samedi 19 : Pardon St-Guillaume
Amis de St-Guillaume

Associations :

Pensez à informer la mairie de vos manifestations si vous voulez qu'elles apparaissent dans cette rubrique, même si elles ne se déroulent pas à la salle des fêtes. Pensez aussi à la réservation de la salle des fêtes.



La redadeg passera à
Kergrist le 31 mai.

Toponymie des lieux-dits (1)

En 2002, un recueil intitulé « Les noms de lieux de Kergrist-Moëlou » a été réalisé par l'Office de la langue bretonne. Nous vous proposons depuis le N°20 les indications concernant certains de nos villages. Voici La signification des derniers noms de villages encore habités. Voici la présentation adoptée :

Nom Français - formes anciennes différentes (s'il y en a) Toponymie :	Nom Breton
Ker Moëlou <i>Kermoelou, Kermoëlou</i> <u>Toponymie :</u> Nous retrouvons ici les termes « Kêr » (village, lieu habité) et « Moelou » ancien nom de la commune. Pour le sens de « Moelou » voir « Koad Moelou ».	KerMoelou Kermorvan <i>Quermorvan</i> <u>Toponymie :</u> « Kêr » (village, lieu habité) est le premier élément de ce nom de lieu composé avec le prénom « Morvan », attesté dès 1031.
Kernévez-Lann <i>La Ville Neuffve la Lande, La Ville Neuffve an Lan, Villeneuve - Ville Neuve, Ville Neuve La Lande, Villeneuve la Lande, Kernevez an Lan, Guernevez Land, Kernevez Land, Guernevez Land</i> <u>Toponymie :</u> Nous retrouvons ici « Kernevez » qui se décompose en « Kêr » (village, lieu habité) et « nevez » (nouveau). Le second terme « al Lann » (lande) permet de distinguer ce nom de lieu de « Kernevez an Argoad ».	Kervorvan Koad ar Barzh <i>Coatanbarz, Coatambars, Coatembars, Coëtembars, Coëtenbars, Chetambars, Coat an Barz; Koad ar Barz</i> <u>Toponymie :</u> « Koad » (bois, forêt) précède le patronyme « ar Barzh » (menestrier ou poète).
Kernévez-an-Argoad <i>Kernevez an argoad, La Villeneuve, Kernevez</i> <u>Toponymie :</u> Nous retrouvons ici « Kernevez » qui se décompose en « Kêr » (village, lieu habité) et « nevez » (nouveau). Le second terme « an Argoad » qui s'oppose généralement à « an Arvor » indique un lieu à proximité d'un bois ou à l'intérieur des terres. Dans la commune, ce nom désigne le territoire et les habitants du nord de la commune. La présence d'« an Argoad » permet de distinguer ce nom de lieu de son homonyme « Kernevez al Lann ».	Coat Trenk <i>Coatrenc, Coettrinc, Coetreinc, Coatring, Lande Coettrinc, Coatrenc, Coettrinc, Coëtrinc, Coatreinc, Coetrenk, Coatringue, Coatrinque</i> <u>Toponymie :</u> « Koad » signifie « bois » et « Trenk » « aigre ». Les toponymes composés avec « trenk » sont souvent des noms de buvettes situées en dehors des bourgs.
Kermabeven <i>Kermapeven,</i> <u>Toponymie :</u> « Keraveven » est composé des trois éléments « Kêr » (village, lieu habité), « Mab » (fils) et du prénom « Even ».	Lan Vras <i>Lan Bras</i> <u>Toponymie :</u> « Lann » (lande) est qualifié ici par la forme lénifiée de « Bras » (grand).
Kermabéven Bihan <i>Kervaveven Vihan</i> <u>Toponymie :</u> « Kervaveven » est composé des trois éléments « Kêr » (village, lieu habité), « Mab » (fils) et du prénom « Even ». Le qualificatif « Bihan » (petit) permet de le distinguer de « Kervaveven Vras ».	Ménez-Du <i>MinezDu,</i> <u>Toponymie :</u> Ce toponyme est composé de « Menez » (mont, montagne) et de « Du » (noir).
Kerver <i>Quervert, Kervers, Kerberre, Kervert</i> <u>Toponymie :</u> « Kêr » (village, lieu habité) peut être du nom de famille « ar Berr » mais représente plutôt ici le mot « Ber » du verbe « Berafi » (s'égoutter, couler) avec le sens d'endroit où l'eau coule, s'égoutte par exemple.	Menez Vadel <i>Menez Vadel</i> <u>Toponymie :</u> La présence d'un village sur ce « Menez » (mont) est récente. Le second terme « Vadel » doit faire référence à un nom de personne.
	Parkou Yot <i>Parcou Yeod</i> <u>Toponymie :</u> Ce toponyme dénomme des « Parkoù », pluriel de « park » (champ). « Geot » (herbe) est la forme non lénifiée de « Yeot ». Ce toponyme est de création moderne.
	Penanster <i>Penester, Penn ar Ster, Penn ar Ster</i> <u>Toponymie :</u> Nous pouvons décomposer ce toponyme en 3 éléments « Penn » (la tête, le bout, l'extrémité), « ar » (article breton) et « Stêr » (rivière).

Toponymie des lieux-dits (2)

Penn an Hoat *Penn ar C'hoad*
Toponymie : Nous retrouvons ici les éléments « Penn » (la tête, le bout, l'extrémité) et la forme lénifiée de « Koad » (bois, forêt).

Penn an Hoat Vihan *Penn ar C'hoad Vihan*
Pen Hoat Vian, Penhoat Vian
Toponymie : Comme le toponyme précédent, avec « Bihan » (petit) qui permet de différencier ces 2 lieux.

Scubériou *Skuberiou*
Squiberio, Mettairie de Sciberiou, Scubriou
Toponymie : Les « Skiber » sont de grands domaines fondés par les Templiers où l'on retrouve souvent des châteaux, manoirs... La présence des templiers est avérée sur la commune par d'autres toponymes « Ar C'hroazti » par exemple.

Ty Gallic *Ti Gallig*
Toponymie : Ce nom de lieu désigne vraisemblablement le « Ti » (maison sans les dépendances ou prés) d'un homme nommé « Gallig » qu'on retrouve dès le XIV^{ème} siècle.

Ty-Névez *Ti Nevez*
Sieur de maison neuffve, Ty Nevez
Toponymie : « Ti » (maison) et de « Nevez » (nouveau).

Toul an Hoat *Toulc'hoad*
Toul Hoat
Toponymie : « Toull » (trou) est associé à « Koad » (bois) sous forme lénifiée. Ce type de toponyme était attribué, selon le professeur Fleuriot, aux endroits où la collecte de miel était réservée.

Toull ar Roc'h *Toull ar Roc'h*
Toulroch, Toul ar Roc'h, Toul Roch
Toponymie : « Toull » (trou) et de « roc'h » (rocher).

Ty ru *Ty ru*
Toponymie : Ce nom de lieu est composé de « Ty » (maison) et de « Ru » (rouge).

Toull ar Soudard *Toull ar Soudarded*
Toul ar Soudarded, Toul ar Soudard
Toponymie : « Toull » (trou) et de « Soudard » (soldats) sous sa forme plurielle.

Les Prairies *Prajoù Kaer*
Toponymie : « Prajoù Kaer » au sens de « Belles Prairies ».

Kerberri *Kerberri*
Kerberry, Ker Béry
Toponymie : « Kêr » (village, lieu habité) + « Berri » (nom de personne probablement).

Pen-an-Groaz *Penn ar Groaz*
Penn ar Kroaz
Toponymie : « Penn » (bout, extrémité) précède ici « ar Groaz » (la croix).

Garz an Oguel *Garzh an Ogel*
Garzanoguel, Garzuillet, Garzemoyel, Garsuillet
Toponymie : « Garzh » (haie d'arbres, et par extension, « talus boisé ») et « Aogell » (rouissoir, et par extension, petite parcelle humide).

Petit Paris *Petit Paris*
Toponymie : Ce toponyme, courant en Bretagne, est moins clair qu'il n'y paraît. Il pourrait en fait recouvrir la forme évoluée de la forme latine Paradisus, correspondant au nom breton « Baradoz » bien attestée en toponymie et qui lui est empruntée. La forme bretonne du nom n'est plus connue aujourd'hui par les habitants de la commune.

La Croix Madeleine *Kroaz ar Vadalen*
La Madallaine, Village de la chapelle de la Magdelaine, La Magdeleine, La Magdelaine, La Magdeleine chapele ainerie,
Toponymie : « Kroaz » (croix) est suivi ici de « Ar Vadalen » (forme bretonne de « Madeleine »).

Kermablouze *Kervablouz*
Kermablos, Kermabloz, Quermaplouz, Quermapblos, Quermablouz, Kerbapbloz, Kermapblouz, Kerbloz, Kermabloze, Kermablouz,
Toponymie : « Kêr » (village, lieu habité) semble être associé à un nom composé de « mab » (fils) et d'un autre terme dont le sens nous échappe à moins d'y voir le mot « lous » (sale). Cependant les formes anciennes ne semblent pas nous diriger vers cette voie.

Kergren *Kergrenn*
Kergrenne
Toponymie : « Krenn » (moyen, médian, rond). En toponymie ce qualificatif désigne souvent des maisons situées les unes à côté des autres en cercle. Il est associé ici à « Kêr » (village, lieu habité).

État civil

Du 1er juillet
 au 31 décembre 2013

NAISSANCES

Hugo GUELLEC
 25 août 2013
 Baroder

Ewen GUILLERM
 3 septembre 2013
 Rescostiou

Malone CHAUVET
 26 novembre 2013
 7, rue du chène

MARIAGES

DÉCÈS

Bruno TRICOTTET
 10 août 2013
 13, rte de Trémargat
 46 ans

Yvonne THEPAUT
 26 novembre 2013
 La Garenne Blanche
 87 ans

Dates à retenir

Elections municipales
 Dimanche 23 Mars
 Dimanche 30 Mars

Elections Européennes
 Dimanche 25 Mai

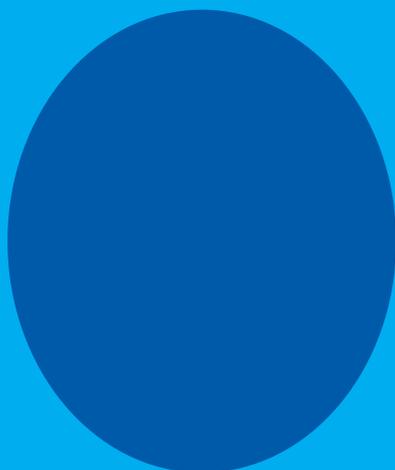
Bonne Année 2014



Luce Le Corre



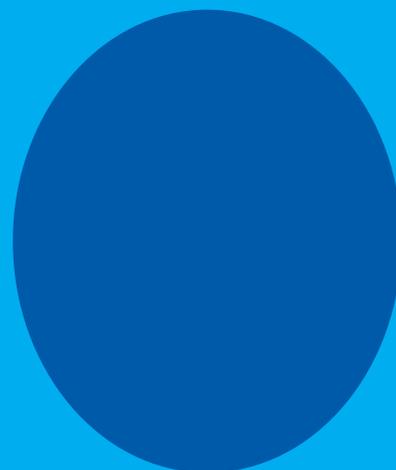
Frida Jéglot-Gestin



Landry Lessart



Hugo Guellec



Liam Dijoux



Ewen Guillerm



Malone Chauvet